

OGEC : piloter grâce à la comptabilité analytique

DURÉE

Présentiel : 1 jour (7h00)

PRIX 2025

Présentiel : 800 € HT / Personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert RYDGE Conseil

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

Nouveau programme :

- Nombre d'apprenant /an/offre
- Taux de satisfaction apprenant

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

HANDICAP

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, contactez notre référent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

ebienne@rydge.fr

<https://www.formation.rydge.fr>

RYDGE Conseil Paris La Défense - Courbevoie

Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92400 Courbevoie
Telephone:+33 (0)1 55 68 86 66
Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60
Internet: <https://www.rydge.fr/>

Organisme de formation déclaré sous le numéro 11 92 28131 92 auprès du préfet de la région Hauts de Seine
Numéro de SIREN de l'organisme de formation : 903 309 490

PUBLIC CONCERNÉ

- Chefs d'établissement
- Gestionnaires d'OGEC
- Trésoriers
- Membres du conseil d'administration
- Responsables administratifs et financiers

PRÉREQUIS

- Maîtrise du Français
- Métier (cf. Public concerné)

OBJECTIFS

- Comprendre les finalités, le cadre réglementaire et les obligations législatives de la comptabilité analytique appliquée aux OGEC.
- Identifier les étapes clés et les outils nécessaires à la mise en place d'une comptabilité analytique sectorielle.
- Analyser les coûts par unités pédagogiques à partir de données comptables et les restituer de manière lisible et exploitable.
- Utiliser les résultats analytiques pour éclairer la prise de décision et piloter stratégiquement l'établissement.
- Renforcer le contrôle interne et limiter les risques frauduleux
- Se préparer aux contrôles de l'administration fiscale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

- Démarche structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences en liant apprentissage théorique et pratique.
- Cas pratiques issus de situations réelles d'OGEC et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis.
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

PROGRAMME

CONTEXTE ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Lois fondatrices (Debré, Falloux, Carle...)
- Décrets encadrant le contrôle financier (articles 14 & 15)
- Obligations de restitution aux collectivités publiques.

METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE

- Mise en place d'une comptabilité analytique
- Points de vigilance et facteurs clés de succès

OUTILS ET RESSOURCES DISPONIBLES

- Logiciels de gestion intégrant la comptabilité analytique
- Tableaux normés : GS.CFRR, GS.CFRA, GP.CFRA.

PERSPECTIVE POUR LE PILOTAGE STRATEGIQUE

- Valorisation du pilotage stratégique via les données analytiques.
- Évaluation finale des acquis

OGEC : piloter grâce à la comptabilité analytique

DURÉE

Présentiel : 1 jour (7h00)

PRIX 2025

Présentiel : 800 € HT / Personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert RYDGE Conseil

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

Nouveau programme :

- Nombre d'apprenant /an/offre
- Taux de satisfaction apprenant

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

HANDICAP

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, contactez notre référent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

ebienne@rydge.fr

<https://www.formation.rydge.fr>

RYDGE Conseil Paris La Défense – Courbevoie

Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92400 Courbevoie
Telephone:+33 (0)1 55 68 86 66
Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60
Internet: <https://www.rydge.fr/>

Organisme de formation déclaré sous le numéro 11 92 28131 92 auprès du préfet de la région Hauts de Seine
Numéro de SIREN de l'organisme de formation : 903 309 490

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire réalisé en fin de formation pour évaluer les compétences acquises

MODALITÉS D'ACCÈS

- Vous pourrez accéder à la formation après avoir contacté votre conseiller (par ce lien). <https://formation.rydge.fr/contact>
- L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement.
- Formation disponible en présentiel et à distance.

DELAI D'ACCÈS

- A partir de la demande d'inscription à la formation, nous planifierons ensemble d'une date de session à votre convenance dans un délai de 3 mois maximum.